



CONSTAT INITIAL

Les horaires atypiques ou les cas d'urgence des salariés en psychiatrie se heurtent à la problématique de la garde de leurs enfants. Si des solutions existent, elles sont souvent onéreuses et pas toujours pérennes. Une garde externe ajoute aussi des contraintes de temps, notamment en transport.

Par ailleurs, l'internalisation complète d'un service de garde d'enfants au sein d'un établissement hospitalier se heurte à un coût important.

Les choix qui découlent de ces difficultés peuvent amener certains salariés à s'absenter, à réduire leurs horaires de travail ou à ne pas pouvoir postuler à certains postes.

SOLUTION PROPOSÉE

Une Maison d'assistants maternels, rendue possible depuis une loi de juin 2010, s'appuie sur l'alliance entre, d'un côté, plusieurs assistants maternels indépendants, et de l'autre l'hôpital, bailleur d'un local, qui le leur met à disposition contre un loyer modique.

Cette organisation présente plusieurs avantages. Réunis, les assistants maternels peuvent couvrir une amplitude horaire quotidienne plus importante, et même potentiellement les week-ends. Ils peuvent en outre se remplacer mutuellement en cas de besoin. Le lieu, proche de l'hôpital, permet de réduire considérablement les temps de trajet des salariés. Et, situé à l'extérieur à l'hôpital, il n'est pas accessible aux patients.

POINTS FORTS • Coût faible pour l'hôpital • Réduction du temps et du coût de transport pour les salariés • Souplesse du dispositif • Possibilité de garder des enfants malades (selon une liste établie d'affections) • Priorisation de l'accueil des enfants en fonction de la situation parentale • Sécurité car à l'extérieur à l'hôpital (par rapport à une solution purement interne)

RÉSULTATS ATTENDUS • Baisse de l'absentéisme et des retards • Facilitation du recrutement • Une baisse des contraintes facilite l'organisation du planning



CHALLENGES

- Trouver un local de 120 m² minimum et le réaménager
- Créer une liste de 9 critères pour prioriser les familles ayant accès à ce dispositif (1 : parent isolé à horaires atypiques ... 9 : aucun critère)

PERSPECTIVES

- Reproduction de ce dispositif dans les autres établissements de l'association



ÉTAPES DU PROJET

- Étude de besoin selon les critères de la Protection maternelle et infantile (accompagnée d'une enquête auprès des salariés)
- Présentation du projet à la Direction de Clermont-Ferrand et à la Direction générale de Chamalières
- Obtention d'une autorisation à la mairie de Clermont-Ferrand
- Demande de local à la Direction



Association Hospitalière
SAINTE-MARIE 190 ANS

Contact projet : CGT Sainte-Marie Clermont-Ferrand,
xxxx@yyyy.fr

Contact presse : Thomas Miquel, chargé de communication
du CHSM Clermont-Ferrand, thomas.miquel@ahsm.fr